M. Jean-Pierre SUEUR écrit au PDG de « La Redoute » au sujet du projet de suppression de la plate-forme téléphonique de cette entreprise à Orléans. M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, a écrit à M. Bertrand de TALHOUËT, Président – Directeur général de « La Redoute », au sujet du projet de suppression de la plate-forme téléphonique de « La Redoute » à Orléans.

Il a écrit dans cette lettre : « Cette suppression porterait, d'abord, préjudice aux huit salariées concernées qui sont attachées à notre région et à notre agglomération, où elles travaillent et où elles habitent.

« Elle serait également préjudiciable pour notre agglomération qui tient, vous le savez, une place particulière dans les activités des centres d'appel et de vente par correspondance.

« A cet égard, une présence significative à ORLEANS d'une entreprise comme LA REDOUTE est loin d'être négligeable.

« Enfin, la tendance à la concentration des plate-formes téléphoniques sur un nombre limité de sites et à leur délocalisation à l'étranger a des conséquences importantes sur l'emploi dans notre pays et sur le potentiel économique qui est le sien. »

En conclusion, M. Jean-Pierre SUEUR demande à M. de TALHOUËT de revoir cette décision de fermeture. Il lui demande aussi de bien vouloir le recevoir avant qu'une décision définitive soit prise.

télécharger le communiqué au format pdf

Télécharger le fichier

Phoca PDF